

**Prix indicatifs 2009**

La commission « Marché – Qualité céréales » de swiss granum s'est réunie le 19 mai avec pour thème principal la fixation des prix indicatifs.

Les membres ont tout d'abord pris connaissance de la dernière estimation de la récolte 2009 qui fait l'objet d'un communiqué spécifique. En ce qui concerne les prix des céréales sur le marché international, la situation est revenue à un niveau comparable à celui de 2006 à pareille époque. S'agissant des prix à l'importation, il faut prendre en compte la baisse de la protection à la frontière de Fr. 4.- / dt qui interviendra au 1<sup>er</sup> juillet 2009, pour toutes les céréales et les protéagineux.

Pour les céréales fourragères et les protéagineux, les membres se sont accordés sur le principe de reporter globalement la baisse de la protection à la frontière sur les prix indicatifs (- Fr. 4.- / dt). Afin d'atténuer quelque peu cette réduction pour l'orge dont les surfaces sont en chute régulière depuis plusieurs années, une baisse plus modérée à néanmoins été décidée pour cette espèce (- Fr. 3.50 / dt). En contre partie, une réduction de Fr. 4.50 / dt a été appliquée pour le triticale. Les membres se sont finalement accordés sur les prix indicatifs figurant dans le tableau 1.

En ce qui concerne les céréales panifiables, les négociations n'ont pas encore permis de trouver un accord. La commission a donc décidé de s'accorder un délai supplémentaire et de reporter la fixation des prix indicatifs au jeudi 28 mai 2009.

Pour terminer, on rappellera que les conditions de prise en charge ont été fixées lors de la séance précédente et que tous les documents sont disponibles sur notre site Internet ([www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)).

Bern, le 20 mai 2009

swiss granum

Didier Peter

**Tableau 1:** Prix indicatifs – producteurs pour la récolte 2009

	Valeurs de référence au 01.07.09 (Fr./dt)		Prix indicatifs 2009 (Fr./dt)
Blé panifiable			à fixer le 28.06.09
Blé fourrager	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	38.00	36.00 (-4.00)
Orge	Prix seuil <sup>①</sup> :	36.00	34.50 (-3.50)
Triticale	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	38.00	34.50 (-4.50)
Avoine	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	32.00	30.50 (-4.00)
Maïs grains	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	38.00	à fixer le 25.08.09
Pois protéagineux	Prix seuil <sup>①</sup> :	39.00	37.00 (-4.00)
Féverole	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	38.00	34.50 (-4.00)
Lupin blanc	Valeur indicative d'importation <sup>①</sup> :	45.00	42.50 (-4.00)

**Prix indicatif** = « prix indicatif - producteurs pour une marchandise livrée au centre collecteur, réceptionnée, nettoyée, si nécessaire séchée et répondant aux conditions de prise en charge ».

<sup>①</sup> : fourchette ± Fr. 3.-/dt